



Élection à l'Assemblée Générale de la Mutuelle Air France MNPAF

Décembre 2010

Cher(e) adhérent(e),

Vous allez recevoir dans quelques jours le matériel de vote pour désigner les représentants des retraités à l'Assemblée Générale de notre Mutuelle, la MNPAF.

Cette élection est essentielle puisque les élus seront en place pour cinq ans, alors que nous entrons dans une ère de turbulences pour les mutuelles, liée en particulier, à l'application de la loi sur la réforme de l'assurance maladie et à la nécessaire recherche pour elles d'une consolidation financière qui leur permettra une efficacité accrue.

Vous aurez le choix entre six listes :

- Cinq représentent les sections « retraités » des syndicats.
- La nôtre, la liste **L'ARAF**, regroupe toutes les composantes de notre association :
 - Origine : Air France, Air Inter, UTA.
 - Métiers : PS, PNC, PNT.
 - Fonctions : technique, exploitation, fret, commerciale, administration.

Vous devez voter et faire voter : l'avenir de notre Mutuelle est en jeu.

Une forte participation est nécessaire.

Pourquoi voter pour la liste L'ARAF

- Notre vocation est de défendre les intérêts des retraités, et de tous les retraités.
- Comme vous le savez, nous sommes très attachés à la solidarité, entre actifs et retraités et entre toutes catégories d'adhérents, il est fondamental que notre Mutuelle puisse continuer à travailler dans cet esprit.
- Nous définissons notre position nous-mêmes, sans avoir à en référer à un niveau central, et toujours dans le seul intérêt des retraités.
- L'équipe de **L'ARAF**, conduite par Harry Marne, puis par Philippe Hache, a œuvré, depuis cinq ans, pour que la Mutuelle satisfasse au mieux les besoins des retraités et pour limiter les augmentations indispensables au maintien des équilibres financiers.

C'est **Marc Benedetti** qui conduira la liste **L'ARAF** pour ces prochaines élections. Apportez toute votre confiance aux 25 candidats que sa liste vous propose et qui représentent toutes les sensibilités de notre association.

VOTEZ POUR LA LISTE « L'ARAF »

Que s'est-il passé ces cinq dernières années à la Mutuelle ?

Un groupe de travail, auquel les élus de l'ARAF avaient beaucoup participé, préconisait en 2003 un nouveau barème de cotisations, composé de 10 tranches, puis de 6 tranches en 2008 (contre 31 précédemment).

De plus pour sauvegarder le régime des adhérents à titre individuel, suite à l'arrêt de la subvention d'Air France qui couvrait 15 % des dépenses des retraités, vos élus de la Mutuelle ont créé en 2004 la PRV (Provision pour Risque de Vieillesse), prélevée exceptionnellement fin 2003 sur le montant des réserves de la Mutuelle pour un montant de 13,7 millions d'euros.

Le résultat de ces actions s'est traduit au cours de ces cinq dernières années par une amélioration du cahier des charges tout en maintenant des résultats de la branche « individuels » proches de l'équilibre.

Pendant ces cinq ans, le nombre d'ouvrants droit collectifs est resté stable, tandis que celui des ouvrants droits individuels a progressé de 20 %.

En 2009, ont été mises en place deux mesures nouvelles :

- L'ouverture permettant à ceux qui avaient quitté la Mutuelle d'y revenir et à quiconque de s'y inscrire.
- L'option assurant, à ceux qui le souhaitent, un remboursement plus élevé que leur garantie de base.

Mécontente de son partenaire de toujours, la MNPAF a quitté la FMP et retenu le CGMP (Centre de Gestion Mutualiste Partagée). Elle a également souscrit un contrat avec Viamedis en tant qu'opérateur de tiers payant.

Certes, nos cotisations ont augmenté, du fait de la croissance régulière et importante des dépenses de santé, de la diminution des remboursements de la sécurité sociale et de l'introduction de taxes, telles que la CMU...

Mais les élus de l'ARAF ont le souci permanent de :

- Limiter ces augmentations, à ce qui est strictement indispensable au maintien de l'équilibre de la mutuelle.
- Maintenir une solidarité entre les hauts et les bas revenus, dont notre mutuelle est l'une des rares à défendre le principe.

Quels sont les problèmes auxquels nous devons faire face ?

- Garantir les solidarités entre générations.
- Développer les efforts en matière de prévention.
- Prendre en compte la dépendance.

**SOYEZ ENCORE PLUS NOMBREUX
CETTE ANNÉE À VOTER ET FAIRE VOTER
POUR LA LISTE « L'ARAF »**